

A TRAVERS L'EUROPE

Le prince George
Dans les cercles aristocratiques, dit le correspondant de l'Irish Times, à Londres, on parle beaucoup d'une aventure dont le héros est le prince George, le fils cadet du prince de Galles. On raconte qu'il est tombé amoureux d'une jeune fille appartenant à une famille aristocratique anglaise et qui le paye de retour. Le prince veut absolument en venir au mariage, mais ce projet rencontre à la cour une opposition très vive, car la jeune fille est d'une famille pauvre, n'a aucune dot et sa santé est excessivement délicate.

La religieuse décorée

Dans la liste que publie le Journal Officiel, des personnes auxquelles le président Carnot a conféré la croix de la Légion d'honneur pendant son voyage dans l'Ouest de la France, nous relevons la mention suivante :
Mlle Eloy (Marie-Monique-Florence), sœur de Saint-Victor de Paul, supérieure des sœurs attachées à l'hôpital de la marine à Rochefort; 49 ans 4 mois de services. A toujours fait preuve du plus grand dévouement depuis 32 ans qu'elle occupe ce poste.

Les Hussards de Zieten

Le régiment de Hussards de Zieten, dont l'empereur d'Allemagne a confié le commandement honoraire à son beau-frère, le duc de Connaught, a eu pour dernier chef le beau-père du nouveau titulaire, le prince Frédéric Charles; c'est à l'habitude qu'il avait de porter l'uniforme de son régiment que ce dernier défend la qualification de "Prince rouge". Les précédents immédiats dans cette fonction honorifique avaient été le roi Georges V, de Hanovre, et son père, Ernest-Auguste, avant son avènement au trône, l'un grand-oncle, l'autre oncle du duc de Connaught.

Français et Allemands à Barcelone

Les journaux de Barcelone signalent un incident qui s'est produit à l'arrivée de l'escadre française dans ce port. Le curaçacois allemand "Kaiser" a abordé le pavillon français et dérangé les saluts avec l'escadre française.

Lorsque la chaloupe qui transportait l'amiral Amat à terre a passé près du cuirassé allemand, celui-ci a tiré une salve de coups de canon.

L'amiral français donna aussitôt l'ordre de stopper. Les marins levèrent leurs avirons, l'amiral se leva, et se découvrait, resta debout jusqu'à ce que la salve eût cessé.

La France et l'Angleterre

Il vient de paraître à Londres une revue: "The Universal Review", qui a fait appel à la collaboration des principaux écrivains étrangers, et qui se propose de donner une place prépondérante à la discussion des questions d'art dramatique et aussi des questions financières, tout en ne négligeant pas la politique.

Le premier numéro contient, entre autres articles, une étude de sir Charles Dilke, sur "l'Etat de l'Europe et la position de l'Angleterre". L'ancien ministre examine les chances d'un conflit entre l'Angleterre et la France.

Après les incidents de Tannate, dit-il, l'Angleterre et la France furent près d'en venir aux mains. Si l'on avait eu un télégramme à Tannate et si des récits exagérés de faits déjà fort graves étaient ainsi parvenus dans les deux capitales, la guerre aurait sans doute éclaté. La plus légère aggravation de la situation aurait pu avoir pour résultat de pousser à la guerre.

La France qui avait, l'année dernière, fait entendre à notre gouvernement qu'elle nous traitait dans la seconde colonne de son tarif si nous imposions une surtaxe sur les vins en bouteilles, a cette année supporté la surtaxe assez tranquillement. Elle ne nous menace de représailles que pour la forme, et son attitude nous inspire confiance. Nos relations sont aussi bonnes qu'elles peuvent être. Mais en présence de l'instabilité extraordinaire du gouvernement français, on ne peut pas se garantir contre une explosion d'un quelconque genre.

Le blâme l'acte du ministre responsable de ces travaux comme extravaganza, et le ministre a été mis à la porte. M. McShane dit qu'il accepte toute la responsabilité de cet acte et de ceux de son département.

L'honorable M. MERCIER dit que lorsque les documents seront fournis à la chambre, on verra qu'il n'y a pas de déviation. Il nie que McShane ait été chassé du cabinet. M. McShane a été un ministre capable, et en dépit de tout ce que lui, le premier ministre, a pu faire de mal, il n'est pas responsable.

L'honorable M. TAILLON croit que le gouvernement n'a pas eu de succès dans ce qui a été dit dans les journaux de toutes manières parce que ces derniers, on le sait, étaient quelquefois inspirés. L'honorable M. FLYNN rappelle au premier ministre que l'explication promise n'a pas été donnée. Un homme qui a été si longtemps ministre, a à peine un peu de bon sens. A paraître, il ne peut pas se défendre. M. McShane répond qu'il n'est qu'un homme indépendant.

PARLEMENT PROVINCIAL

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

QUEBEC

La séance est ouverte à 3 heures. Deux requêtes sont présentées l'une par M. Trudeau, le sort de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal et une autre par M. Champagne, en général contre l'adoption de l'acte médical actuellement soumis à la chambre.

En réponse à M. Faucher de Saint-Maurice, l'honorable M. GAGNON dit que le gouvernement se propose de voter l'amélioration hygiénique des écoles, quant à la ventilation, à l'éclairage, au régime de la nourriture, aux exercices physiques, au travail intellectuel. On appellera l'attention du conseil d'instruction publique sur la nécessité de donner à tous les enfants fréquentant les écoles, un exercice quotidien de gymnastique.

En réponse à M. DUPESIS, l'honorable M. MERCIER dit que l'honorable Phaneuf a pu se occuper du gouvernement de puis le mois de février 1887. Les bills suivants sont présentés: Acte pour rendre valide certaines ventes d'immeubles appartenant aux mineurs. M. Champagne.

Acte pour amender la section 7 des lois de jeu de Québec, 47 Victoria chapitre 23. L'honorable M. Lynch. Acte pour amender la section 36 Victoria, chapitre 25 concernant les compagnies de capitaux unis. M. Hochon.

M. CHAMPAGNE présente copie de toute correspondance et des documents relatifs à l'abolition des droits de péage sur une partie des chemins de fer dans le district de Québec. L'honorable M. MERCIER dit qu'il y aura un jour ou l'autre des réformes à ce sujet. Cette question ne peut pas être réglée immédiatement.

M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE dit que les lois existantes depuis 37 ans obligent les commissaires des chemins de péage à terminer les chemins et celui de Beaumont n'a jamais été complété. Il présente contre cela. M. DESJARDINS exprime l'opinion que la question devrait venir à quelque arrangement de remettre aux municipalités les chemins de fer.

M. BOYER se déclare contre l'abolition des droits de péage vu que les municipalités seraient chargées du soin des chemins macadamisés au lieu des chemins exclusivement municipaux. M. MERCIER se déclare contre l'abolition des droits de péage vu que les municipalités seraient chargées du soin des chemins macadamisés au lieu des chemins exclusivement municipaux.

M. LEBLANC demande une liste de toutes les charges pour lesquelles le gouvernement a eu des dépenses depuis le mois de janvier 1887. L'honorable M. GAGNON dit que cette demande est tout à fait irrégulière. L'honorable M. FLYNN soutient qu'elle est dans l'ordre.

L'honorable M. TAILLON exprime la même opinion et dit que le gouvernement ne devrait pas s'occuper à faire connaître au public les noms des employés civils et militaires pour la dissolution de la ville de Québec. L'ORATEUR prend la question en délibéré.

Une vingtaine de bills sont adoptés en troisième lecture. M. CASIRAIN demande copie de contrats, soumissions, correspondances, documents et papiers concernant l'achat et le pose de gaziers au nouveau quartier de justice de Québec; aussi un état montrant les noms des soumissionnaires pour la vente et le pose; le nom de l'entrepreneur dont la soumission a été acceptée et le nom du vendeur de ces gaziers et le coût du pose. Aussi un état montrant les montants payés au dit poseur des nouvelles places dans le dit palais de justice, avec le nom des personnes qui les ont fournis.

Le blâme l'acte du ministre responsable de ces travaux comme extravaganza, et le ministre a été mis à la porte. M. McShane dit qu'il accepte toute la responsabilité de cet acte et de ceux de son département.

L'honorable M. MERCIER dit que lorsque les documents seront fournis à la chambre, on verra qu'il n'y a pas de déviation. Il nie que McShane ait été chassé du cabinet. M. McShane a été un ministre capable, et en dépit de tout ce que lui, le premier ministre, a pu faire de mal, il n'est pas responsable.

L'honorable M. TAILLON croit que le gouvernement n'a pas eu de succès dans ce qui a été dit dans les journaux de toutes manières parce que ces derniers, on le sait, étaient quelquefois inspirés. L'honorable M. FLYNN rappelle au premier ministre que l'explication promise n'a pas été donnée. Un homme qui a été si longtemps ministre, a à peine un peu de bon sens. A paraître, il ne peut pas se défendre. M. McShane répond qu'il n'est qu'un homme indépendant.

LE CANADA - JEUDI, 7 JUIN 1888

TOUT HOMME

On dit que l'abbé, Rev. M. D. O'Connell, dans son discours à l'Assemblée législative, a dit que le Canada n'est pas un pays de tout homme, mais un pays de tout homme de bien. Il a dit que le Canada n'est pas un pays de tout homme, mais un pays de tout homme de bien.

M. CASIRAIN - Quel parti est le grand parti libéral. Il termine en se targuant d'indépendance et dit que lorsqu'il sera en sera prêt à soumettre les détails complets de son projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec.

L'honorable M. TAILLON appuie sur l'honorable M. MERCIER propose. Il dit que lorsqu'il sera en sera prêt à soumettre les détails complets de son projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il ne croit pas que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec soit une bonne affaire. Il dit que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec n'est pas une bonne affaire.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il n'a pas l'intention de nommer un autre préfet. M. Longpre a été nommé protonotaire de la cour Supérieure parce que le titulaire en avait été démissionnaire.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il ne croit pas que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec soit une bonne affaire. Il dit que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec n'est pas une bonne affaire.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il n'a pas l'intention de nommer un autre préfet. M. Longpre a été nommé protonotaire de la cour Supérieure parce que le titulaire en avait été démissionnaire.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il ne croit pas que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec soit une bonne affaire. Il dit que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec n'est pas une bonne affaire.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il n'a pas l'intention de nommer un autre préfet. M. Longpre a été nommé protonotaire de la cour Supérieure parce que le titulaire en avait été démissionnaire.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il ne croit pas que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec soit une bonne affaire. Il dit que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec n'est pas une bonne affaire.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il n'a pas l'intention de nommer un autre préfet. M. Longpre a été nommé protonotaire de la cour Supérieure parce que le titulaire en avait été démissionnaire.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il ne croit pas que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec soit une bonne affaire. Il dit que le projet de loi sur le nouveau palais de justice de Québec n'est pas une bonne affaire.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il n'a pas l'intention de nommer un autre préfet. M. Longpre a été nommé protonotaire de la cour Supérieure parce que le titulaire en avait été démissionnaire.

CONSUMPTION

Cette maladie affreuse, qui dure tant de jours, tant de semaines, tant de mois, tant d'années, et qui finit par la mort, est évitée par le traitement que nous recommandons. Ce traitement est simple, facile, et sûr.

GUERISON GARANTIE. Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TRAITEMENT POUR LES CHEVEUX. Ces célèbres teintures ne sont pas susceptibles de se décolorer, de se ternir, de se décolorer, de se ternir, de se décolorer, de se ternir.

Articles de Toilette. Bien supérieur au savon ordinaire, à la savonnerie, à la toilette, à la toilette, à la toilette.

W. O. McKAY. Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabac. "L'HOTEL RICHELIEU".

AVIS AUX MERS. Le "SIBO CALMANT DE MERS" est un remède sûr pour les maux de mer, les vomissements, les nausées, les diarrhées.

POUR LA Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général. Crème de Min et d'Amende de Huile, Gélée de Rose, etc.

R. A. McCORMICK. CHIMISTE ET DROGUE. 75 RUE SPARKS. Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.

FERRONNERIES. L'une des plus anciennes maisons commerciales de la ville de Québec et de toutes les villes de la province.

McDougall & Cuzner. Enseigne de la croix Tarrarie. MAGASINS. Rue Sussex et rue Duke, Chaudière.

Pour acheter des vêtements. Aux Conditions les plus Favorables. Nos 269 et 271, rue Wellington.

HOTEL CANADIEN. Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-protonotaire du "Royal Exchange".

MAISON SAINT-GEORGE. 102 et 104 RUE RIDEAU. Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B. (Successeur de L. A. Olivier). Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc. BUREAU. Coin des Rues Rideau et Sussex. OTTAWA, Ont.

Maedougall, Maedougall & Beleourt. AVOCATS, PROCUREURS, ETC. Ontario et Québec. SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA.

O'Carra & Remon. AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. PRINCE DE WELLES STREET. MARTIN O'CARRA, C. H. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code. Avocats, Solliciteurs et Notaires. Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales. A. P. MCINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal. J. TRAVELLES LEWIS, Solliciteur de la Banque d'Ontario.

GEO. McLAURIN, L.L.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 10 rue Elgin, Ottawa. J. P. FISHER. AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC. Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements Publics.

McVeity & Henderson. AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. Agents pour la Cour Supérieure et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont. TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY. AVOCATS, SOLLICITEURS. Agents pour la Cour Supérieure et le Parlement. Chambers Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont. McLEOD STEWART. F. H. CHRYSLER. J. J. GODFREY.

W. J. CODE. Avocat, Solliciteur, Etc. SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT. ARGENT A PRETER. BUREAU: Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ontario.

Bradley & Snow. AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC. N. A. BRADLEY. A. T. SNOW. Argent à prêter à sa discrétion avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL. AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS. BUREAU: 25 rue Sparks, au face de l'Hotel Russell. Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HUGHES, KIDD & RUTHERFORD. Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc. Agents pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements Publics. BUREAU: Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ontario.

LINDEN & COLE. Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles. 404, RUE ELGIN, OTTAWA. Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités. R. LINDEN. G. E. COLE.

Dr FISSIAULT. DENTISTE. COIN DES RUES RIDEAU ET SUSSEX. OTTAWA. Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

GEORGE COX. LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET METALLUR. 35 RUE METCALFE, OTTAWA, ONTARIO. Représente le CITIZEN, départements du Feu, Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Assurantes de première classe.

W. E. BROWN. MANUFACTURIER ET MARCHAND. CHAUSSURES EN GROS! A transporté son établissement au No 61, RUE RIDEAU. 19 11 87-88. Porte voisine de M. Wall, épicer. Isidore Despatie. PLATRIER. 141-RUE KING-141. OTTAWA. 23 11 87-88. MAISON SAINT-GEORGE. 102 et 104 RUE RIDEAU.

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. Labelle. Au profit de l'œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1854, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 3.

LE DOUZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE MERCREDI, 20 JUIN 1888, A 2 HEURES P.M. Valeur des Lots, \$60,000.

1ère SERIE: Valeur des Lots, \$50,000. Gros Lot: Un immeuble de 5,000. \$1.00 le Billet. 2ème SERIE: Valeur des Lots, \$10,000. Gros Lot: Un immeuble de 1,000. 25 cts le Billet.

DEMANDE DE BILLETS. Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont publiés qu'après l'autorisation spéciale.

GRANDE VARIETE. CHAPEAUX FRANÇAIS, ANGLAIS, AMERICAINS et CANADIENS, ETC. CHEZ JOSEPH COTE. 114 - RUE RIDEAU - 114 OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES. Venant d'être recus. HARRIS & CAMPBELL. Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

CHAISES ET BERCEUSES DE VIENNE, AUTRICHE. Que tout le monde s'empresse de venir les voir. Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vu de tous.

HARRIS & CAMPBELL. RUE O'CONNOR. Près de la rue Sparks. Manufacture de VOITURES ROYALE. LEVEILLE & MATHE PROPRIETAIRES.

56 RUE DALY - 19 ET 21 RUE STEWART. Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles de patinage, quincailleries et ferronneries, est chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE E. B. EDDY & Cie (LIMITEE). HULL, P. Q. Manufacturiers et Marchands en Gros de BOIS DE CHARPENTE.

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc. Scaux, Baquets, Planches à lever, Boîtes et Caisses d'emballage, ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE.

AVIS: Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles de patinage, quincailleries et ferronneries, est chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE E. B. EDDY & Cie (LIMITEE). HULL, P. Q. Manufacturiers et Marchands en Gros de BOIS DE CHARPENTE.

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc. Scaux, Baquets, Planches à lever, Boîtes et Caisses d'emballage, ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE.

AVIS: Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles de patinage, quincailleries et ferronneries, est chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau.

DEPECHE

DERNIER

Québec 6-V de Sainte Marie de l'Union. Sa rendus en foule pour saluer l'archevêque, qui est descendu de la foule, par la foule, par la foule, par la foule.

Après un préle choré des élé de l'archevêque, l'archevêque a été invité à dîner par les membres du conseil des fidèles. Le dîner a été très agréable.

Un cultivateur de Dorchester, qui a été nommé membre du conseil municipal de Dorchester, a été élu pour un an.

Incendie. Hier après-midi, un incendie a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.

Arrivée. Un courrier de Boston est arrivé ce matin à Québec. Il apporte de nombreuses nouvelles de la capitale.

La flotte. Une flotte de six navires de guerre est arrivée à Québec. Ils sont destinés à servir dans la marine canadienne.

Le feu. Un feu a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.

Le feu. Un feu a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.

Le feu. Un feu a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.

Le feu. Un feu a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.

Le feu. Un feu a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.

Le feu. Un feu a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.

Le feu. Un feu a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.

Le feu. Un feu a éclaté dans une maison appartenant à un certain M. L. Linc. L'incendie a été éteint par les pompiers.